
LISTE DES INTERMÉDIAIRES NEUTRES DE L'OMPI

DONNÉES BIOGRAPHIQUES

Abderrazak MAZINI
Cabinet JURISnet
Rabat
Maroc

Nationalité: marocain

ÉTUDES ET QUALIFICATIONS PROFESSIONNELLES

Diplôme des 'Études Supérieures en Droit de l'Université Med V, 1983 ;
Diplôme du cycle supérieur de l'École Nationale d'Administration, 1977 ;
Diplôme du cycle normal de l'École Nationale d'Administration, 1970.

LANGUES

Français, Arabe

POSTE ACTUEL

Administrateur fondateur du Cabinet JURISnet, depuis Janvier 2005.

**EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE ANTÉRIEURE
À VOS FONCTIONS ACTUELLES**

Chef du Département des Études Juridiques et de la Réglementation au Ministère du Commerce et de l'Industrie, Février 2002 - Janvier 2005 ;
Conseiller juridique auprès du Ministre en charge de la Poste et des Technologies des Télécommunications et de l'Information; 1997 - 2002 ;
Conseiller juridique du Président du Directoire de Maroc-Télécom S.A, 1995 - 1996 ;
Directeur des Affaires Juridiques et de la Documentation au sein de l'Office National des Pet, 1990 – 1994 ;

21 juillet 2022

Chef de la Division de la Réglementation et du Contentieux des télécoms, 1970 -1989.

Activités d'enseignement :

Enseignant vacataire à l'ENA ;

Enseignant vacataire à l'INPT ;

Vacataire à l'École de droit des affaires IMAD.

Autres :

Wissam de Mérite National de Classe Exceptionnelle.

Président de l'Association des Administrateurs NTI.

Membre de la Fédération Nationale des Administrateurs.

ORGANISMES PROFESSIONNELS DONT VOUS ÊTES MEMBRE

Membre :

Comité de rédaction de la loi créant l'ex-ONPT, 1983 – 1984 ;

Comité de rédaction de la loi 24/96 de création de la Société Maroc Télécom, 1993 – 1996 ;

Juristes experts de l'UIT pour les NTIC (Région arabe) ;

Juristes expert ITSO (Intelsat) pour la région du droit arabe et islamique ;

Expert du groupe des juristes de l'UN/CEFACT ;

Délégué du Maroc à la CNUDCI.

DOMAINES DE SPECIALISATION

Juriste Expert en droit des Nouvelles Technologies.

EXPÉRIENCE EN RELATION AVEC L'INTERNET ET TELECOMMUNICATIONS

En qualité de Directeur des Affaires Juridiques et de la Documentation, responsable :

- de la collecte, du traitement de toute la réglementation régissant la Poste et les Télécommunications, et la réalisation d'un Centre d'Information multi-postes, accessibles aux directeurs centraux (l'équivalent d'Intranet actuellement) ;
- la réalisation de 3 codes sur support papier (lois et décrets régissant la Poste) ; les Télécoms ; les RH) ;
- la réalisation d'un bulletin signalétique semestriel, de réglementations, études et jurisprudences nationales et internationales régissant la Poste et le Télécoms ;

Coordonnateur des chantiers d'adaptation du cadre réglementaire des télécommunications au Maroc (au sein du Secrétariat d'Etat auprès du Premier Ministre, chargé des NTI) ;

Président du Comité Interministériel du Développement et la Promotion du Commerce Electronique (Groupe de réglementation) – comité institué par l'ex-Premier Ministre en septembre 2000 ;

Expert auprès de la Commission des Nations Unies pour le Droit Commercial International-CNUDCI (Groupe de travail sur le commerce électronique) ;

Expert PNUD pour le projet de développement des TICs.

OUVRAGES IMPORTANTS QUE VOUS AVEZ PUBLIÉS

Divers articles sur les télécoms, le e-commerce, Net-Ethic et protection des données personnelles sur le site crée en vue de promouvoir l'intérêt pour les sujets du e-droit, cf <http://www.jurisnet.net.ma>;

Les conflits de compétences SEPTTI/ANRT : le point de vue d'un juriste, in Revue de l'UIT, 2002 ;

Les services à valeur ajoutée, services à valeur à jeter : Comment distinguer ?, Libération d'octobre

2002 ;

Le commerce électronique ne peut être hors la loi, in Libération de Novembre 2001 ;

Internet au Maroc : Réglementation, autorégulation ? quel statut dans le cadre marocain – in Hebdomadaire le Journal, 2000 ;

Internet en liberté surveillée : quelles responsabilités pour les providers – in La Vie Economique, décembre 2000 ;

Le service public à l'épreuve de la concurrence : l'exemple des télécommunications, in l'Economiste du 16 novembre 1995 ;

Télécommunications et communication : le gab entre la technologie et le droit, in l'Economiste, du 3 mars 1994 ;

Le contentieux de la facturation téléphonique – Annexe du Matin du Sahara du 24 décembre 1990.

EXPÉRIENCE DE LA PRATIQUE JUDICIAIRE

Assistance, conseils et rédaction des mémoires de demande et de défense dans les conflits relatifs aux Télécommunications et Nouvelles Technologies.
